

110ème assemblée générale ordinaire du 21 février 2020

1. Salutations

A 20h20, nous débutons cette assemblée par les salutations de notre vice-président. 30 membres de la société sont présents. Sont excusés : Julien Baudois, notre Marraine Angélique Castella, Ludovic Fragnière représentant de la commune Le Flon, Régis Magnin représentant de la commune d'Ursy, Sébastien Dévaud, Caroline Favre, Géraldine Sudan, Christophe Dénervaud, Laurence Dévaud, Arnaud Carrara, Michel Dupont, Anne et Georges Kraftsik, David Baudois, Franck et Xavier Ruchonnet, Max Dumas, Nolan Barbey, Nicolas Thévenaz, Tracy Dévaud, William Dévaud.

Emmanuel informe qu'il va présider l'assemblée à la place de Julien car celui-ci est absent en raison du décès de son grand-papa, survenu ce jour.

En mémoire des personnes décédées dans les familles de nos membres, nous observons une minute de silence.

La présente assemblée a été convoquée selon les statuts de notre société. Pas de remarque particulière quant au tractanda de la soirée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour la soirée sont Yvan Gachet et Raoul Fromaget.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 28.02.2019

Comme précisé sur la convocation à l'assemblée, le procès-verbal de l'assemblée du 28.02.2019 n'est pas lu en assemblée mais était consultable sur le site de la société ou 30 minutes avant l'assemblée. Etant donné qu'il n'y a aucune remarque, le procès-verbal de la dernière assemblée est donc approuvé à l'unanimité des membres présents par applaudissements et remerciements à la secrétaire.

4. Rapport présidentiel

Emmanuel donne la parole à Wendy Lynn pour la lecture du rapport écrit par Julien.

Julien nous fait part de toutes les manifestations qui ont fait vivre notre société durant l'année. Ci-après, le classement de la société pour 2019 par catégories :

- | | | |
|------------------|------------------|---------------------|
| - Catégorie E | 3 ^{ème} | Julien Perriard |
| | 2 ^{ème} | Daniel Dévaud |
| | 1 ^{er} | Claude Favre |
| - Catégorie A | 3 ^{ème} | Julien Baudois |
| | 2 ^{ème} | Michaël Eltschinger |
| | 1 ^{er} | Frédéric Jan |
| - Catégorie dame | 1 ^{ère} | Tifany Monnard |

Tir en campagne au Crêt : il relève la belle performance de Natacha Thürler qui termine 2^{ème} dame et de Patrice Weber qui est 3^{ème} vétéran. Le prochain tir en campagne aura lieu du 5 au 7 juin prochain à notre stand de tir : n'hésitez pas à faire de la publicité et inviter vos connaissances pour y participer.

21 membres se sont rendus au tir cantonal fribourgeois et ont eu le plaisir de faire de la draisine et de profiter de la place de jeux du Centurion.

Pour conclure, Julien souhaite remercier et féliciter tous les membres pour leur résultat et pour leur participation aux différentes manifestations organisées dans le cadre de la société ainsi qu'aux tirs extérieurs. Il remercie également les communes pour leur soutien ainsi que les moniteurs de tirs et moniteurs JT pour leur dévouement lors des entraînements. Un merci particulier à ses collègues du comité qui le soutiennent dans la gestion de la société.

5. Rapport du chef des jeunes tireurs

Emmanuel passe la parole à Frédéric, notre chef jeunes tireurs pour la lecture de son rapport annuel.

Il relève la participation des jeunes aux différents tirs qui est stable par rapport à l'année précédente.

Le concours individuel JT qui s'est déroulé à Attalens a vu Aloïs Maillard se positionner sur la 3^{ème} marche du podium dans la catégorie JT. Tandis que Mateo Aebischer a fini 1^{er} dans la catégorie JJ et Valentine Thürler 3^{ème} JJ et 2^{ème} fille. Il les félicite pour ces beaux résultats.

Concernant le tir en campagne qui s'est déroulé au Crêt, une délégation de jeunes s'y sont rendus et ont également pu tester le tir au pistolet à 25 mètres. 7 jeunes de notre société ont terminé dans les 10 premiers de leur catégorie, ce qui est très positif.

Cette année 11 jeunes ont terminés tous les tirs pour le classement du challenge JT. La première place revient à Steve Monnard et ensuite Alois Maillard puis Valentine Thürler. Steve Monnard a maintenant terminé sa carrière de JT, place à la vie active.

Frédéric tient à remercier tous les jeunes tireurs pour leur engagement et leur sérieux lors de l'apprentissage de notre sport. Il remercie également ses collègues moniteurs qui fournissent un travail énorme. Merci également aux jeunes tireurs qui donnent de leur temps durant les différentes manifestations.

Emmanuel remercie également tous les moniteurs JT qui fournissent beaucoup de travail pour former nos jeunes, qui seront les actifs de demain.

6. Comptes 2019 et rapport des vérificateurs

Emmanuel nous fait la lecture des comptes 2019. La fortune de notre société s'élève à Fr. 55'685.53. Le bénéfice net au 31.12.2019 s'élève à Fr. 3'751.19. Il est content de ce résultat.

Quelques chiffres clé :

Tir du Flon 2019	Fr. 4'985.30	Tir du Flon 2018	Fr. 5'536.75	Tir du Flon 2017	Fr. 7'312.75
Tir aux Flocons 2019	Fr. 2'458.70	Tir aux Flocons 2018	Fr. 2'895.65	Tir aux Flocons 2017	Fr. 1'845.
Loto janvier 2019	Fr. 2'430.35	Loto janvier 2018	Fr. 3'991.85	Loto janvier 2017	Fr. -292.60
Loto octobre 2019	Fr. 3'463.70	Loto octobre 2018	Fr. 2'109.00	Loto octobre 2017	Fr. 3'873.30

Emmanuel tient à donner quelques précisions par rapport à certains résultats :

- Dans les produits divers, nous avons une augmentation de CHF 1'174.00. Il s'agit des douilles que nous avons, cette année, portées à un ferrailleur à Lucens. Nous allons donc continuer à procéder ainsi.
- Nous avons une augmentation de charges aux réunions diverses et aux vacances comité car il y a eu un membre de plus au comité cette année ; Wendy Lynn ayant rejoint le comité en cours de route
- Le souper annuel ayant fait l'objet d'une grande participation, le montant des dépenses y relatives est également plus important

Julien Perriard demande à quoi correspondent les vacances comité et moniteurs. Emmanuel lui indique que ce sont les sommes touchées par les membres du comité pour leur travail ainsi que les moniteurs à chaque fois qu'ils aident à un entraînement.

Raymond Dévaud demande ce que contient le compte « tirs extérieurs ». Emmanuel peut lui répondre qu'il s'agit des remboursements de tirs extérieurs demandés par les membres et aussi de la sortie annuelle de tir, de la passe Vancouver et Feldstich.

Sandra Gothuey de la commune de St-Martin demande pourquoi il y a une différence concernant les assurances. Emmanuel répond qu'il y a eu une mauvaise ventilation des montants entre les années. C'est pour cette raison qu'il y a eu moins porté en compte en 2018 et plus en 2019. Cela devrait rentrer dans l'ordre en 2020.

Raoul Fromaget et Steve Monnard ont vérifié les comptes et Raoul nous en fait le rapport.

Suite à cela, les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Le caissier est vivement applaudi, en remerciement pour son travail et son sérieux dans la tenue de la comptabilité.

7. Nominations des vérificateurs

Steve Monnard a fini son mandat et Raoul Fromaget reste vérificateur pour un an. Wendy Lynn Correia ne peut plus faire vérificatrice car elle fait maintenant partie du comité. Il faut donc nommer un vérificateur et un suppléant. Christian Thierren est nommé vérificateur et Natacha Thürler se porte volontaire pour être suppléante.

8. Cotisations 2020

Les comptes sont bons, le comité ne souhaite pas modifier la cotisation annuelle qui se monte à CHF 50.00/membre.

Pour rappel, seuls les membres actifs et les membres passifs paient une cotisation. La cotisation est libre pour les membres d'honneur. Elle sera envoyée avec le programme annuel et les différentes directives.

9. Investissement cibles

Emmanuel donne la parole à Julien Ronce, représentant de la commune de Montet qui est présent.

Il informe que les relations entre l'exécutif et le législatif sont tendues dans sa commune et c'est pour cette raison que le budget d'investissement des cibles a été refusé en assemblée communale. Il précise que le but du conseil communal est de rester avec Porsel pour le tir. Il nous tiendra informé de la décision de la commune sur cet investissement suite à l'assemblée extraordinaire prévue le 4 mars prochain.

Emmanuel reprend la parole pour donner quelques indications aux membres présents. Les anciennes cibles sont en fonction depuis 21 saisons maintenant et montrent des signes de fatigue. Le coût total des travaux se monte à CHF 85'164.95, dont la grande partie est prise en charge par les communes. Il remercie donc chaleureusement les communes pour leur investissement. La société de tir, quant à elle, prend en charge CHF 5'000.00 et fournira la main d'œuvre durant les travaux. Elle paiera en plus CHF 500.00 pour un écran qui sera installé à la buvette et affichera les coups tirés dans le stand.

Aux personnes qui demandent à quoi servira cet écran, Fabien Thürler répond qu'il s'agit d'une pratique déjà courante dans les stands 10 mètres ou 25 mètres. Cela évite qu'il y ait trop de monde dans le stand, c'est un plus pour la sécurité. Les personnes peuvent rester dans la buvette et voir les résultats tirés en direct.

Emmanuel précise que les travaux de rénovation des cibles ont donc d'ores et déjà été commandés et seront effectués les 16, 17 et 18 mars prochain. Pour ne pas bloquer ces travaux, la société de tir a accepté de prendre en charge de manière transitoire le montant dû par la commune de Montet (CHF 5'275.95), qui lui sera refacturé dès qu'une solution aura été trouvée.

Etant donné que Polytronic a besoin de l'aide de 4 travailleurs, Emmanuel demande si des membres seraient disponibles pour ces dates-là.

Julien a déjà dit qu'il se portait volontaire pour les 3 jours.

Fabien Thürler sera également présent les 3 jours. Claudine Aebischer et Raymond Dévaud s'inscrivent pour le 16 mars. Jean-Pierre Dervey sera présent le 17 mars.

Au nom de la société, Emmanuel les remercie chaleureusement pour leur aide.

Raoul Fromaget demande en quoi consiste le tir d'homologation de nos cibles prévu le 27 mars. Emmanuel répond que l'Officier fédéral de tir viendra inspecter les cibles ce jour-là et qu'un tir sera effectué. Les points notés sur les cibles seront contrôlés pour s'assurer que cela coïncide avec la feuille de stand.

10. Programme de tir 2020 et manifestations

Lecture des dates de tirs pour 2020.

Le tir en campagne 2020 aura lieu dans notre stand du 5 au 7 juin prochain avec cibles pour le pistolet 25 m.

Le comité propose le tir du Lion à Attalens comme tir extérieur comptant pour le classement de la société, étant donné que beaucoup de tireurs d'Attalens viennent aux tirs organisés par notre société.

Julien Perriard relève que normalement il avait été décidé de ne faire que des tirs extérieurs avec une cible normale, ce qui n'est pas le cas pour le tir du Lion. De plus, Fabien constate qu'il n'y aurait qu'une seule date possible pour effectuer ce tir pour les personnes qui se rendent à la sortie à Lucerne car ce sont les mêmes dates.

Il est donc proposé de faire le tir aux Brelans à Le Crêt. Ce tir est ainsi que le programme de tir complet sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Michaël Eltschinger demande s'il est possible de rallonger la durée du 1^{er} entraînement de la saison, étant donné que tous les tireurs devront se familiariser avec le nouveau matériel pour les cibles, il s'agit de l'entraînement du 2 avril 2020. Emmanuel indique que le comité prévoira assez de moniteurs pour expliquer le fonctionnement de ce nouveau matériel et que l'entraînement pourra débuter à 18h au lieu de 18h15. Il n'est pas justifié de commencer l'entraînement plus vite car les tireurs n'arriveront pas forcément plus tôt ce jour-là.

Concernant les sessions de tir obligatoire, Fabien Thürler indique qu'il y a toujours peu de monde à la première date prévue un dimanche matin en avril. Il demande s'il ne serait pas judicieux de supprimer cette date pour la remplacer par un vendredi soir à fin août ; il relève en effet qu'il y a toujours beaucoup de monde le dimanche du tir de clôture qui souhaite effectuer son tir obligatoire.

Claude Favre est d'accord avec Fabien Thürler. Lui qui est souvent présent aux sessions de tir obligatoire, il indique qu'il n'y a pas assez de travail pour les moniteurs à certaines sessions, notamment le 1^{er} dimanche matin et lors du samedi après-midi.

Après discussion, ces dates ne seront pas changées pour l'année 2020 mais une réflexion sera menée pour le prochain programme de tir.

Enfin, Emmanuel rappelle qu'il est important que les membres participent aux tirs organisés par d'autres sociétés. Cela permet à notre société de se faire connaître et de faire des entraînements en conditions réelles en extérieur.

11. Sortie de la société : tir fédéral à Lucerne

La sortie de tir 2020 est prévue les 27 et 28 juin prochain à Lucerne. 18 tireurs sont déjà inscrits pour 1'500 cartouches à tirer. Il reste encore deux places, les personnes intéressées sont priées de se présenter rapidement. Emmanuel précise que le comité n'a pas encore défini de planning précis pour cette sortie, si ce n'est que nous tirerons le samedi après-midi et que nous dormirons sur place dans un cantonnement militaire (dortoirs de 8 lits).

Le reste des informations suivra.

12. Approbation des règlements

Le comité propose de rajouter un point dans le règlement concernant le classement des tireurs.

Suite à plusieurs discussions et demandes des membres, la proposition est faite de pouvoir tirer le tir du Flon en anticipé.

Emmanuel nous fait donc la lecture du nouveau paragraphe concernant ce tir :

Un tir anticipé du tir du Flon est autorisé à l'entraînement du 16 avril pour les personnes qui ne peuvent pas participer aux dates officielles du tir. Dans ce cas-là, le résultat ne compte que pour le challenge et non pour les classements du tir du Flon.

Christian Thierren demande s'il y a un moyen d'être tout de même classé si l'on loupe un tir du challenge. Emmanuel répond qu'il y a déjà passablement de solutions pour rattraper des tirs sauf les tirs officiels (campagne et tir extérieur) et que le dernier point litigieux vient d'être réglé avec l'ajout de ce nouveau règlement pour le tir du Flon anticipé.

Emmanuel précise qu'il n'est pas possible de traiter au cas par cas les personnes qui ont loupé un tir pour le classement. Mais il demandera à Julien de tout même inscrire sur les feuilles de classement tous les tireurs, même ceux qui ont loupé un ou plusieurs tirs, et ce à titre informatif pour ces tireurs.

Emmanuel demande donc à l'assemblée de voter ce nouveau point du règlement et en refait la lecture.

Suite au vote, ce nouveau règlement est accepté par 28 oui, 1 non et 1 abstention. Les autres points des règlements restent, quant à eux, inchangés.

Bertrand Gachoud demande s'il y aura une modification dans le calcul des points pour la maîtrise interne pour les tireurs au fass 57 car il trouve ce calcul généreux en leur faveur. Emmanuel lui confirme qu'il n'y a pas de changement de prévu pour l'instant.

13. Admissions et démissions

Nous avons reçu la démission de Dominique Gavillet.

Deux membres du comité nous ont également fait part de leur démission. Il s'agit de Caroline Favre et Bruno Dévaud, dont Michaël nous fait la lecture des lettres de démission.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres dans notre société : Géraldine Sudan, Nicolas Thévenaz, Gianni Gottardi, Frédéric Monney et Jean-Sébastien Joubert. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Plusieurs personnes ont accepté de devenir moniteur ou aide-moniteur JT. Il s'agit de : Tifany Monnard, Steve Monnard, Christian Thierren, Vincent Cardinaux et Louis Falcy. Grand merci à eux pour leur disponibilité et l'investissement pour notre société.

14. Election de deux nouveaux membres au comité

Suite à la démission de Caroline Favre en cours d'année, Wendy Lynn Correia a accepté de reprendre le poste de secrétaire du comité.

Bruno ayant également démissionné, le comité a proposé à Tifany Monnard de le rejoindre pour s'occuper de la buvette et elle a volontiers accepté cette tâche.

Le comité propose donc d'élire Wendy Lynn Correia et Tifany Monnard en tant que nouvelles membres du comité. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Félicitations et bienvenue à elles.

15. Election statutaire

Selon les statuts de notre société, nous devons de temps en temps procéder à des élections statutaires du comité, et ce afin de valider les accès pour les comptes bancaires et signatures officielles notamment.

Dès lors, le comité vous propose de le réélire en entier, soit : Julien Baudois (président), Emmanuel Oberson (vice-président et caissier), Michaël Terreaux (membre), Wendy Lynn Correia (secrétaire), Frédéric Jan (responsable JT) et Tiffany Monnard (cheffe buvette).

Tous sont réélus et chaleureusement applaudis.

16. Honorariat

Afin de remercier Caroline pour tout le travail fourni durant ses 17 années passées au comité, il a été décidé de la nommer membre d'honneur. Il en va de même pour Bruno qui a consacré 10 ans au comité.

Grand merci à eux pour leur dévouement à notre société et félicitations.

17. Divers

Emmanuel tient à rappeler que les cartes couronnées de l'ORCC ne seront valables que jusqu'au 30.10.2023. Il invite tout le monde à faire attention à ne pas laisser passer ce délai. Fabien Thürler informe que chaque membre qui a des cartes couronne peut les lui transmettre avec un bulletin de versement pour obtenir un remboursement.

L'assemblée de la fédération de la Veveyse aura lieu le 6 mars prochain à Porsel. Sylvana Aubort recevra sa maîtrise cantonale et campagne à cette occasion.

L'assemblée cantonale se déroulera à Nant le samedi 14 mars. Raymond Dévaud y recevra sa 5^{ème} maîtrise campagne.

Emmanuel informe que le comité a reçu de la publicité pour le tir Morgartenschiessen qui est un tir historique et avait lieu le 15 novembre 2019. Il souhaite savoir si les membres seraient éventuellement intéressés à y participer si nous devons à nouveau recevoir cette publicité. La plupart des membres présents répondent affirmativement. Le comité les en informera donc en temps opportun.

La salle de la Fleur de Lys où se déroule notre assemblée va être rénovée durant le mois de mars. La société doit donc dépendre les deux vitrines qui sont fixées au mur pour permettre les travaux de peinture. Emmanuel demande de l'aide aux personnes présentes pour démonter ces vitrines après l'assemblée.

Christian Thierren demande des nouvelles quant à la nouvelle réglementation sur l'achat des armes. Fabien Thürler lui répond que cette nouvelle réglementation est entrée en vigueur seulement le 15 août 2019. Pour toutes les armes acquises avant cette date, rien ne change. Il faudrait simplement les déclarer à la police si cela n'est pas déjà fait. Par contre, pour toutes les nouvelles armes qui seront acquises à partir du 15 août 2019, il faudra envoyer tous les 5 ans les preuves de tirs. De plus, Fabien précise qu'il est interdit de déplacer ces armes avec de la munition dans le magasin. Celle-ci doit impérativement être séparée du magasin lors du transport.

Fabien Thürler demande la parole pour remercier les communes de leur soutien. En tant que caissier cantonal, il voit beaucoup de choses et sait que toutes les sociétés de tir ne bénéficient pas du même soutien de leurs communes respectives.

Il félicite et remercie également le comité pour leur travail. C'est toujours un plaisir de venir au stand.

Il s'associe à Claudine Aebischer, marraine, pour participer à la verrée après l'assemblée.

Raymond souhaite informer qu'il va mettre en place des planches sur la route d'accès au stand afin de faire ralentir les véhicules.

La parole n'étant plus demandée, le vice-président clôt cette assemblée à 21h50 en remerciant les membres présents. Une agape est servie et les membres présents peuvent en profiter après l'assemblée.

Emmanuel Oberson, vice-président

Wendy Lynn Correia, secrétaire